

YUTZ

Services sociaux regroupés à Yutz

Jusqu'alors installés à Guénange, Metzervisse et Sierck, les services sociaux du Département sont désormais regroupés au sein du centre Moselle solidarités à Yutz. Présentation.

- VU 72 FOIS
- LE 10/06/2018 A 05:00



Photo HD Ouvert le 17 mai, le centre Moselle solidarités a été inauguré vendredi matin. Sur 460 m², l'endroit regroupe les services sociaux du Département pour la rive droite de la Moselle. Photo RL Inauguration du centre Moselle solidarités et Moselis Photo RL

Au bout de l'avenue des Nations, un quartier est sorti de terre. Parmi les nouvelles constructions de la Tuilerie, un bâtiment de 460 m² retient l'attention. Sur son fronton, on peut y lire Centre Moselle solidarités en lettres capitales bleu outremer. Impossible de louper l'adresse.

C'est l'objectif recherché par le Département qui a rassemblé ici les équipes de ses services sociaux, des services d'aide aux seniors et handicapés, et aussi de la protection maternelle et infantile.

Equipe pluridisciplinaire

Au total, cette équipe pluridisciplinaire compte une vingtaine de professionnels qui, jusqu'à présent, intervenaient à Yutz (centres médico-sociaux de l'avenue des Nations et de la rue du Dauphiné), Metzervisse, Guénange et Sierck-les-Bains.

Il y a des assistants sociaux, des secrétaires, des puéricultrices, des sages-femmes et des référents placements.

Le président du conseil départemental, Patrick Weiten, qui a coupé le ruban inaugural du centre vendredi matin, est persuadé que ce recentrage des forces – cette « territorialisation » comme il la nomme – apportera davantage de proximité aux citoyens. Il prend pour exemple la maison départementale du handicap : « Avant, quand on avait un souci, il fallait se déplacer

jusqu'à Metz. Aujourd'hui, il y a un correspondant de la MDPH dans chaque centre Moselle solidarités ».

De même des postes de correspondants du pôle autonomie (seniors) sont instaurés à demeure.

« Le fait de travailler ensemble permet d'apporter davantage de réponses possibles aux préoccupations des habitants qui se tournent vers nos services », insiste le patron du Département.

Quid des permanences locales ?

Les permanences sociales et les consultations pédiatriques qui étaient jusqu'à présent décentralisées à Guénange, Metzervisse et Sierck ne disparaissent pas totalement. Elles continuent d'exister mais en fonction des besoins. Elles sont donc plus resserrées « mais elles n'ont pas disparu ».

Le conseil départemental a découpé la Moselle en cinq territoires.

Chacun disposera d'ici la fin de l'année de son centre Moselle Solidarités.